

Chers amis de l'ASCA,

Je profite du repos estival de vos chorales pour vous donner quelques nouvelles de l'ASCA dont le programme fut bien chargé ce printemps, et dont l'automne nous réservera encore quelques belles pages musicales.

Stage de Printemps

Une fois de plus, le stage de perfectionnement au Kleebach a réuni environ 90 choristes le week-end du 7 et 8 avril 2018 sous la houlette de deux jeunes chefs de chœur, Béatrice DUNOYER et Gérald de MONTMARIN.

Ce fut l'occasion de découvrir de nouvelles mises en voix très appréciées des chefs de chœur présents.

Avec une belle dynamique, nos deux jeunes chefs de chœur nous ont présentés 6 nouvelles partitions :

Eccho d'Orlando di Lasso,

Salmo d'Ernani Aguiar,

Ca fait rire les oiseaux de la Cie Créole,

Le trio du jambon de Jacques Offenbach

Deposuit et Fecit extraits du Magnificat de Vivaldi.

Vous pourrez trouver les vocalises sur notre site ASCA dans la rubrique « commission de musique » et des photos dans la rubrique « stage 2018 ».

Festivals des jeunes

D'année en année, nos festivals scolaires remportent de plus en plus de succès.

Le 46^e Festival de la jeunesse de Colmar

Organisé par Gabrielle BRUELISAUER depuis maintenant quelques années avec l'appui de la chorale Joseph Muller de Colmar, il accueille tous les ans quelques 250 jeunes choristes qui ravissent parents et amis dans un théâtre qui fait salle comble.

Les Festivals de Mulhouse et Strasbourg

Ce sont des événements qui ont eu 70 ans cette année. Pour moi, ce fut un moment important ainsi que pour leurs organisateurs Sylvie MAURICE pour Mulhouse et Fabrice GOCKER pour Strasbourg.

Quelques 24 chorales ont participé à cet anniversaire. Des prix exceptionnels ont été distribués grâce en particulier aux Crédits Mutuels de la région de Mulhouse et à l'entente Franco-Allemande qui a offert des stylos gravés du sigle « ASCA » pour les 1 000 choristes.

Vous pourrez retrouver les palmarès, des photos et articles des trois festivals sur notre site ASCA dans la rubrique « activités de l'ASCA ».

Et cet automne, que va-t-il se passer..... ?

Stage de la chanson contemporaine

Dimanche 30 septembre à Ste-Marie-aux-Mines avec Jacky LOOKS

Vous trouverez le formulaire d'inscription sur notre site ASCA dans la rubrique « activités de l'ASCA – autres stages ».

Chœur Régional de l'ASCA

Ce fut un printemps studieux en répétitions avec « Magnificat » de Vivaldi, et avec toute une série de chansons bestiaires avec lesquelles nous participerons au 65^e anniversaire de l'OMAP de Mulhouse le dimanche 23 septembre au Zoo de Mulhouse. Nous prévoyons également en janvier 2019 un concert à Sélestat pour présenter « Magnificat » de Vivaldi avec solistes et instrumentalistes.

Quel que soit votre pupitre et si vous avez envie de nous rejoindre une fois par mois et passer un bon moment musical, convivial et « dégustatif », Béatrice DUNOYER, notre chef de chœur, ainsi que moi-même serons heureux de vous accueillir à l'école de musique de Sélestat. Nous reprenons les répétitions le samedi 15 septembre à 14 h.

Pour tous renseignements : rene.sutter@wanadoo.fr

165^e anniversaire de l'ASCA

Dans le cadre de notre prochain anniversaire en 2020, nous aimerions connaître vos suggestions quant à l'organisation de cet événement.

Nous vous proposons de nous rencontrer soit :

- le samedi 1er septembre 2018 à Geudertheim (67)
- le samedi 8 septembre 2018 à Mulhouse(68).

Toutes les réponses des chorales, participantes ou non à cet anniversaire, seront les bienvenues.

L'adresse du président de la Commission de Musique se trouve sur la lettre d'invitation sur notre site ASCA rubrique « Commission de Musique ».

Assemblée Générale de l'ASCA

Je vous rappelle qu'elle se tiendra le dimanche 28 octobre 2018 au Kleebach.

Vous recevrez bientôt le courrier d'invitation. Je compte sur vous afin de vous saluer nombreux à cette occasion.

André Welter se tient à votre disposition pour présenter vos manifestations à l'AG. Pensez à lui envoyer vos documents à temps. welter.andre@gmail.com

SEAM

Après une nouvelle rencontre avec Mr BUBISUTTI, responsable de la Société des Editeurs et Auteurs de Musique, celui-ci nous informe que la décision a été prise de demander une cotisation suivant le nombre d'adhérents d'une chorale. Cette cotisation s'élèverait à 7 € par choriste.

Ainsi, la cotisation de la chorale serait environ la même que pour les orchestres d'harmonie. C'est un sujet dont j'aimerais avoir votre opinion afin de pouvoir prendre une décision lors de l'AG du 28/10/2018 rene.sutter@wanadoo.fr

Bien sûr, communiquez notre lettre d'infos à vos choristes.

En attendant de vous revoir bientôt, je vous adresse à toutes et à tous mes salutations musicales et vous souhaite une belle reprise dès septembre.

Le président
René Sutter